Le 26-06-2021

Télécharger ou imprimer au format PDF

Image

Le Pardem s'associe au Printemps de la laïcité organisé par le Réseau social laïque à Paris samedi 3 juillet de 9h00 à 20h30.

Le droit à la liberté de conscience a pris racine dans la philosophie des Lumières. La laïcité a donné lieu à une loi, en 1905, à l’issue d’un âpre débat national. Propre à notre République, elle constitue un acte de souveraineté populaire issu des conquêtes sociales. Mais, depuis ces dernières années,

l’intégrisme religieux – qui prospère sur l’obscurantisme et le relativisme – cherche par tous les moyens à revenir en force. D’autant que le néolibéralisme applique déjà sans limite l’adage « diviser pour mieux régner ». Rejetant les principes même de la laïcité car il y voit le ferment de l’émancipation citoyenne et de l’universalisme, il mène un combat féroce. La situation au sein de l’Éducation nationale illustre les reculs concédés par l’État. Les grands médias, eux, jettent de l’huile sur le feu. Et alors qu’on aurait attendu des partis politiques se revendiquant de l’universalisme qu’ils reprennent le combat laïque, indissociable du combat social et républicain, ils ont déserté.
Préserver la République dans toutes ses dimensions et la souveraineté du peuple, repose dès lors sur la volonté des citoyens. Telles sont les raisons principales qui ont conduit le Réseau social laïque à lancer le Printemps de la laïcité.
Nous vous invitons à participer à son acte I. Interventions et débats avec la salle. Conclusion de la journée par Michel Lamboley, animateur du RSL.

Vous trouverez ci-dessous le programme complet.

Document

Printemps de la laïcité.pdf (243.07 Ko)

Opens in a new window Opens in a new window

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire